

Le Châble, le 14 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

16.12.16

N° 51

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. De Salvador Thierry par le bureau d'architecture André & Christophe Salamin pour la modification du projet autorisé n° 89.13 (la modification de l'accès, la modification des façades et le réaménagement intérieur) sur la parcelle n° 18134, folio n° 95, zone village V1, lieu-dit Villette à Le Châble, coord. 2582446/1103452.

M. Downing George par le bureau d'architecture Cittolin Polli & Associés SA pour la modification du projet autorisé n° 65.12 (l'agrandissement de la toiture) sur la parcelle n° 988, folio n° 9, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Sonalon à Verbier, coord. 2583463/1106335.

Mme Pethebridge Karin & M. Pethebridge Samuel par le bureau d'architecture P. COUPY SA pour la construction de deux chalets mitoyens sur la parcelle n° 18503, folio n° 99, zone résidentielle R3, lieu-dit Pierra Bernard à Le Châble, coord. 2583475/1102653.

M, Bailo de Spoelberch Alexis par le bureau d'architecture AMD-CP Sàrl pour la construction de deux mazots sur la parcelle n° 3418, folio n° 146, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit la Morintze à Verbier, coord. 2584244/1105755.

M. Clozel Jean-Paul & Mme Clozel Martine par le bureau d'architecture Cittolin Polli & Associés SA pour la modification du projet n° 58.15 autorisé le 13.08.2015 (le réaménagement intérieur et la modification de façades) sur la parcelle n° 1518, folio n° 153, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Vella d'en Haut à Verbier, coord. 2583241/1105559.

Commune de Bagnes par le bureau d'architecture Arp Architectes SA pour l'agrandissement des ouvertures en façades Ouest et Sud sur la parcelle n° 40, folio n° 1, zone touristique centre T1, lieu-dit la Croix à Verbier, coord. 2583343/1105030.

Carroz SA pour la transformation et l'agrandissement d'un dépôt et la création de forages géothermiques sur la parcelle n° 10058, folio n° 99, zone Artisanale A2, lieu-dit Le Creusy à Parreyer, coord. 2583575/1102075.

M. Maret Pierre Maurice par le bureau d'architecture André & Christophe Salamin Sàrl pour la construction d'un réduit et d'un bûcher sur la parcelle n° 34119, folio n° 116, zone Mayen, lieu-dit Moay des Crêtes à Bruson, coord. 2581110/1101072.

Mme. Goetschin Anne-Catherine par le bureau d'architecture Alp Architecture Sàrl pour la transformation et la rénovation d'une habitation sur la parcelle n° 19193, folio n° 105, zone village V1, à Sarreyer, coord. 2585492/1101255.

M. Bruchez Cédric pour la construction d'un cabanon de jardin sur la parcelle n° 10480, folio n° 104, zone village V2, à Versegères, coord. 2584099/1101556.

M. Haam John pour la démolition d'un bâtiment et construction d'un chalet sur la parcelle n° 4426, folio n° 144, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit les Esserts à Verbier, coord. 2584222/1105922.

M. Astie Jacky par le bureau d'architecture Atelier d'archtitecture Midem pour la modification du projet autorisé n° 224.12 (création d'un auvent-toit en façade Nord) sur la parcelle n° 14011, folio n° 98, zone village V1, à Bruson, coord. 2582860/1101450.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.